



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Déclaration FSU CSA 3 juillet 2023

Le ministère veut faire peser la responsabilité des défauts de remplacement sur les enseignant-es. Il affiche partout le nombre d'heures non assurées sans rien distinguer : absences de longue durée, absences de courte durée, absences pour raisons institutionnelles... En instrumentalisant ces chiffres, le gouvernement entretient le cliché du/de la professeur-e absent-e, habile et néanmoins inadmissible moyen de rendre les personnels responsables d'une carence de l'État. Le nombre d'heures non assuré le plus important relève bien de décisions budgétaires et politiques répétitives pour diminuer le nombre de postes offerts dans les différents concours de l'éducation nationale, même dans ceux où le vivier existe. La priorité au recrutement de contractuels, affichée dans la charte académique de pilotage des EPLE, est à ce titre éclairant des orientations inacceptables mises en œuvre.

Les suppressions de postes par milliers, dans le premier comme dans le second degré, l'absence de revalorisation digne de ce nom ne permettent plus d'assurer la continuité du service public d'Éducation ! Dès le début d'année, des élèves ne bénéficient pas de toutes leurs heures d'enseignement. Dans ce contexte, le remplacement de courte durée ne peut être qu'une rustine pour un système bien mal en point.

Et qu'en est-il du remplacement dans le premier degré ? Le ministère se garde bien d'en parler, c'est sans doute parce qu'il n'y aura pas de recrutements supplémentaires à la rentrée dans le premier degré. Cela n'a pas l'air d'inquiéter le ministre qui affirme que dans les écoles primaires, « ce n'est pas grave, les élèves sont accueillis ». Alors oui les enseignant-es répartissent les élèves de leurs collègues absents non remplacé-es dans le fond de leur classe, oui ça désorganise toute l'école et non, il n'y a pas de continuité du service public ces jours-là parce que ce n'est pas possible d'organiser les apprentissages dans ces conditions !

Plutôt que ce bricolage institutionnel, investir dans le Service public de l'Éducation nationale devrait être une priorité absolue, c'est de l'avenir de notre jeunesse dont il s'agit.

Puisque nous parlons du pacte, arrêtons-nous un instant sur la situation dans les écoles et établissements. Ordre, contre ordre, absence de consignes claires, pression sur les personnels malgré tout, voilà la réalité. Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? Ici, vous nous annoncerez sans doute un suivi des heures effectuées dans les briques quantifiables, dans les écoles et établissements, on entend « ce n'est pas grave si vous ne faites pas les 18h ou 24h ». Ici vous prévoyez de basculer les heures non effectuées d'une mission vers une autre, dans les écoles et établissement il n'en est pas question, pour rassurer. Ici, nous savons que les IMP et HSE existent toujours, dans les établissements, on les cache ! Et que dire des annonces faites sur le pacte en LP après avoir démenti pendant plusieurs semaines, nouveau revirement : le pacte serait devenu sécable au prétexte que le ministère du travail, au travers de Carole Grandjean, aurait « entendu » les recteurs ? Mais de qui se moque- on ? Des PLP et des OS véritablement représentatives des personnels ? De vous-même peut-être, vos documents présentant des pactes LP à 6 missions...

Au-delà de la mise en place chaotique du pacte, la logique de celui-ci est en train de faire dysfonctionner les équipes pédagogiques et éducatives. Besoin de collectif, le pacte induit de

la concurrence. Besoin de stabilité, de projections, le pacte induit du flou et de l'incertitude. Besoin de financement pour les projets, tout devient prétexte à l'innovation pédagogique pour faire passer une des briques du pacte, sans considération pour les projets existants. A vouloir appliquer à tout prix une commande présidentielle hors sol, qui ne répond en rien aux besoins du Service public d'Éducation et des personnels, vous mettez sous tension tout notre système éducatif. La FSU réaffirme son opposition au pacte, exige son abandon et le versement des sommes consacrées dans la partie socle. Les dotations académiques que vous annoncez permettraient en effet non pas de doubler l'ISOE et l'ISAE, comme prévu par les mesures socles qui restent insuffisantes, mais de les tripler, ce qui reconnaîtrait davantage l'investissement inconditionnel des personnels pour la réussite de leurs élèves.

La présentation de l'organisation du SNU pour l'année 2023-2024 sonne comme une provocation supplémentaire. Au moment où le remplacement des heures de cours est érigé en priorité nationale, 12 jours de classe seraient ainsi perdus pour le séjour de cohésion. Nos élèves ont besoin d'École, pas de SNU. Pour la FSU, cette opération politique est un bien mauvais coup porté au service public d'Éducation dont le rôle émancipateur, creuset de la construction des citoyen-nés de demain est affaibli au profit d'un gadget politique présidentiel aux allures de gaspillage d'argent public, près de 2 milliards en cas de généralisation. La FSU demande l'abandon du SNU.

Les annonces faites par le chef de l'état à Marseille sont elles aussi provocatrices. En plus d'une communication verticale, autoritaire et hors sol, ses annonces dessinent une École dans laquelle, au prétexte de lutter contre les inégalités, se multiplieraient expérimentations et interventions de personnels extérieurs sans que jamais ne soit prévue la nécessité de doter les établissements de personnels et de moyens supplémentaires. Les annonces sur l'ouverture élargie des collèges, comme celles sur le temps scolaire à repenser laissent de côté ce qui est essentiel à nos yeux : la nécessité d'étendre le temps et la qualité des apprentissages en diversifiant les modalités d'enseignement et d'accompagnement des élèves par leurs enseignant-es. Elles laissent de côté la question des moyens nécessaires, à dessein sans aucun doute compte tenu des milliers de suppressions de postes ces six dernières années. Cette communication simpliste et populiste ne répond en rien aux besoins de l'École.

Pour finir, le plan académique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été voté à l'unanimité des représentant-es des personnels en mars 2022. Nous avons indiqué que notre vote favorable irait de pair avec un suivi exigeant et très attentif de la mise en œuvre d'un plan dont nous voulions qu'il puisse conduire à des avancées significatives et ne se contente pas d'effets d'annonces. Plus d'une année s'est écoulée et nous faisons le constat que s'il y a eu quelques avancées notamment sur l'axe 5, les mesures affichées dans les autres axes n'ont pas conduit à des évolutions allant dans le sens de l'égalité professionnelle. Pour ce qui est des carrières et des promotions par exemple, les choses n'avancent pas, des inégalités perdurent par manque d'anticipation notamment au moment où les avis qui découlent des rendez-vous de carrière sont posés. C'est d'autant plus préoccupant qu'à ces inégalités de carrière, s'ajoutent celles générées par la politique salariale mise en œuvre, qui fait la part belle aux primes et aux heures supplémentaires qui sont défavorables aux femmes. Les mesures contenues dans le Pacte, que l'ensemble des organisations syndicales rejette, ne feraient qu'accroître ces inégalités parce qu'elles reposent sur des missions supplémentaires dont on sait qu'elles pénalisent les femmes.

Le comité de suivi s'est réuni pour la première fois ce matin, à notre demande insistante, alors que deux réunions annuelles sont prévues dans le plan. Nous n'avons pu que constater, et sans remettre en cause le travail des personnels chargés de suivre ce dossier, que le statu quo domine et que la volonté politique d'avancer concrètement n'est pas là. C'est de votre responsabilité madame la Rectrice qu'il en soit autrement, nous attendons des actes marquant un véritable engagement pour construire l'égalité professionnelle.